



Sur SeLogerNeuf, 2 743 résidences neuves à découvrir

Accueil

Eco Habitat

Défiscalisation

Financer

Actualités

Co



De la difficulté de construire " écolo " en France



A l'occasion de la livraison de maisons dotées du label suisse Minergie 100 % Energies Renouvelables (ENR), à Corneilles-en-Parisis, Marc Gédoux, Président de Pierre Etoile, explique pourquoi il est difficile de construire en France des logements à la pointe de la technologie " verte ". Et il pointe du doigt les limites de la RT 2012.

29 octobre 2010

◀ Retour : Actualités

" La RT 2005 n'incite pas les constructeurs français à développer des programmes utilisant les énergies renouvelables.

De ce fait, les matériaux ou matériels couramment utilisés chez certains de nos voisins européens, et plus particulièrement ceux à la pointe de la construction respectueuse du développement durable, comme la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne, sont encore méconnus dans notre pays. L'Etat et les assurances de la construction considèrent que leur fiabilité ou leur performance restent encore à prouver. Leur certification nécessite des essais complexes aux coûts parfois rédhibitoires. Nombre de fabricants hésitent donc à les diffuser sur le marché français par crainte de ne pas obtenir les débouchés commerciaux suffisants pour amortir leur investissement. Outre-Rhin, les prix des équipements liés aux énergies renouvelables tels que les panneaux solaires, les ventilations double flux et les vitrages à haute performance énergétique sont bien plus bas.

La nouvelle réglementation thermique RT 2012 sera bien plus exigeante et novatrice que la RT 2005, divisant notamment par trois les objectifs de consommation de cette dernière. Elle favorisera également la conception de bâtiment à l'architecture bioclimatique et comblera même le retard sur nos voisins transalpins ou d'Outre-Rhin. Il est indubitable que ces derniers ne manqueront pas de reprendre très prochainement une longueur d'avance... Malheureusement, la RT 2012 ne traite pas complètement la notion de confort d'été et laisse encore trop de côté la possibilité d'utiliser à plein les énergies renouvelables. La place belle est encore faite à l'énergie fossile qu'est le gaz, au détriment par exemple du chauffage électro-solaire et de la pompe à chaleur collective. De ce fait, les objectifs du Grenelle sur la diminution des gaz à effet de serre seront bien difficiles à atteindre ".